**LICENCE SCIENCE POLITIQUE 1ère année (L1)**

***SEMESTRE 1***

**UE Introduction à la sociologie politique : les cadres de l’activité politique**

L’objectif de ce cours magistral est de proposer aux étudiants une initiation à la science politique en leur permettant d’acquérir les connaissances (conceptuelles, théoriques,  problématiques) de base de cette discipline. La science politique a pour vocation de comprendre la politique et son fonctionnement au sein des sociétés modernes. L’État, les régimes politiques, le vote, les sondages, les partis, l’engagement politique, les mouvements sociaux, les élites politiques… sont autant d’objets auxquels elle s’intéresse et pour lesquels elle offre de précieux outils d’analyse. Elle permet ainsi en quelque sorte de mieux comprendre la réalité politique du monde qui nous entoure. Dans cette perspective, le cours s’organise en deux semestres et autour de trois grandes parties qui portent successivement sur : 1) les cadres de l’activité politique ; 2) les acteurs de la vie politique ; 3) les pratiques politiques.

**UE Vie politique française : 1789-1958**

Ce cours aborde de manière chronologique les grandes étapes qui ont marqué l’histoire de la vie politique française, depuis la Révolution Française de 1789 jusqu’à la chute de la IVème République en 1958. Ce cours se compose de six grands chapitres qui permettent d’aborder successivement la décennie révolutionnaire, les empires napoléoniens, les restaurations, la IInde et la IIIème République, le régime de Vichy et la IVème République. L’objectif ici n’est pas de dérouler une histoire événementielle qui serait notamment portée par des « grands hommes » mais plutôt d’insister sur le temps long des transformations sociales, économiques et politiques.

**UE Droit constitutionnel général**

Plusieurs thèmes généraux touchant au droit constitutionnel et aux institutions politiques sont abordés:

Une définition théorique du droit en général et du droit constitutionnel en particulier lors de l’introduction. Une partie consacrée à l’étude de l’Etat, qui est le ressort territorial privilégié du droit constitutionnel et une réalité historique, depuis le XVIe siècle jusqu’à aujourd’hui où de profonds changements interviennent sous l’effet de la mondialisation. Un développement sur le titulaire et l’exercice de la souveraineté complété d’une étude sur les différents modes de séparation des pouvoirs (séparation souple /séparation stricte ; régime parlementaire / régime présidentiel). Une partie sur l’histoire constitutionnelle française de 1789 à 1958.

**UE Histoire des sciences sociales**

L’histoire des sciences sociales est abordée au travers des principaux débats qui, à partir du XIX° siècle, entourent la définition d’une nouvelle « science de la société ». Privilégiant (sans être exclusif) une approche historique du développement de la sociologie, le cours évoque ainsi les quelques-uns des grands auteurs et des écoles qui ont contribué à la définition de ses objectifs, de ses principes et de ses techniques. Sont notamment traités A. Comte, F. Le Play, E. Durkheim, M. Weber, l’école de Chicago, etc.

**UE Relations internationales**

Dans ce cours sont exposées les bases qui permettent de comprendre les grands enjeux internationaux du monde contemporain. Le cours procède d’une double approche, historique et théorique. Il récapitule les principaux développements intervenus depuis 1945 en décrivant le monde bipolaire issu de la Seconde guerre mondiale, la césure de 1989, puis la formation de nouveaux équilibres depuis le début des années 1990. Sur le plan théorique, le cours s’attache à décrire les différents acteurs jouant un rôle dans les relations internationales, puis les facteurs qui déterminent ces relations, le tout en s’appuyant sur des exemples récents. Le cours de relations internationales est une préparation essentielle à l’étude du droit international et, plus largement, à la compréhension du phénomène de la «mondialisation» qui constitue la toile de fond de la création et de la mise en œuvre du Droit en général.

**UE Informatique-Internet C2i**

Le C2i est institué dans le but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des technologies de l’information et de la communication par les étudiants en formation dans les établissements d’enseignement supérieur. Il constitue la suite logique des Brevets Informatique et Internet (B2i) préparés dans l'enseignement primaire et secondaire. Le Certificat Informatique et Internet (C2i ®) niveau 1 atteste les compétences d'usage des technologies numériques dans une perspective de responsabilité d'autonomie et d'insertion professionnelle.

Le C2i est destiné en priorité aux étudiants de Licence, le référentiel national C2i niveau 1 regroupe, sur cinq domaines, l'ensemble des compétences concernées par la certification. Ces domaines sont organisés autour de deux axes : d'une part, les aptitudes transversales et générales et d'autre part, les savoir-faire et les compétences spécifiques et instrumentaux.

**UE Aide à l’insertion universitaire 1 : réussir sa première année**

L’objectif de cette UE est de faire en sorte que les étudiants s’adaptent le plus rapidement et le mieux possible à leur nouvel environnement : l’université. Dans ce cadre, il leur est proposé au premier semestre une série de conférences visant à exposer les modalités de fonctionnement administratif de la Faculté et de l’Université, les méthodes de travail dans les principales disciplines (science politique et droit), les dispositifs d’aide à la réussite, le tout pour faire en sorte qu’ils effectuent leur année dans de bonnes conditions et mettent toutes les chances de leur côté. Pour valider cette UE, les étudiants devront rendre un dossier sur leurs premiers mois à l’université.

**UE Anglais**

(Semestres 1 et 2)

Les institutions des pays de Common Law - Les élections. Les informations et les média dans les pays anglo-saxons. Etude d’articles de presse

 ***SEMESTRE 2***

**UE Introduction à la sociologie politique 2 : acteurs et comportements politiques**

Ce cours est la seconde partie d’un enseignement qui a débuté au premier semestre. Il traite de manière successive des principaux acteurs qui interagissent au sein de l’espace politique contemporain : partis politiques, groupes d’intérêt, professionnels de la politique, médias. Il aborde également la question des sondages, des campagnes électorales et de l’action collective. La dernière partie de chacune des séances est consacrée au commentaire d’un article scientifique qui permet de renseigner certains phénomènes précédemment abordés.

**UE Vie politique française sous la Ve République**

La sociologie politique définit la « vie politique » comme l’activité des professionnels de la politique en compétition pour la conquête et la préservation du pouvoir. La connaissance de la vie politique suppose a minima de pouvoir reconnaître les noms des principaux hommes et partis politiques et de les situer dans l’espace des idées et des programmes politiques, de pouvoir décrire l’évolution générale des « forces » (ou « familles ») politiques à partir notamment des résultats des consultations électorales, ou encore de pouvoir dresser un bilan des grandes mesures politiques (lois, plans, politiques sectorielles, etc.). Mais cela suppose aussi de comprendre à la fois ce qui distingue ou rapproche la « vie politique » d’autres activités sociales spécifiques (syndicale, médiatique, judiciaire, administrative, économique, intellectuelle, etc), et, au-delà de la chronique historienne, ce qui la transforme en profondeur (processus de professionnalisation, de nationalisation, ou de juridicisation, par exemple).

**UE Droit constitutionnel de la Ve République**

L’étude de la Vème république est abordée en 3 temps :

-les conditions d’élaboration de la Constitution de 1958

-l’analyse du lien entre le fonctionnement du régime et la situation politique

-les mutations d’une République sous l’effet des avancées de l’Etat de droit et de la construction européenne

**UE Initiation aux recherches documentaires**

Lors de cette formation (10 h.), les étudiants sont d’abord amenés à aborder les thèmes suivants :

* Information et documentation
* La classification des documents
* La recherche bibliographique  & le repérage documentaire
* Les catalogues de fonds documentaires
* La notion de champs bibliographiques
* La troncature & les opérateurs booléens
* Les principales bases de données utiles à l’étude de la science politique
* Les portails de presse
* La bibliographie : initiation à sa mise en forme et présentation des normes requises

Ensuite, dans une seconde phase, soit à travers des exposés oraux, soit par la remise de mémoires traitant l’actualité politique, les problèmes économiques, sociaux ou sociétaux, ils auront eu l’occasion de mettre en pratique cette formation et seront amenés à expliquer la démarche qui a été la leur pour réaliser ce type d’épreuve.

 **UE Aide à l’insertion universitaire 2 : entretien individuel – bilan intermédiaire**

Complémentaire à l’UE Aide à l’insertion universitaire 1, cette UE propose aux étudiants de revenir, lors d’un entretien individualisé, sur les deux semestres écoulés. Chaque étudiant est ainsi reçu par un enseignant afin de dresser un rapide bilan de l’année, de cerner les éventuelles difficultés persistantes (en termes d’intégration, d’adaptation au rythme et aux méthodes de travail) et d’évoquer les perspectives à venir.

**UE Economie politique**

Cet enseignement de 22 heures dispensés à l’ensemble des étudiants de Licence 1 de la Faculté de Droit et de Science politique aborde les principales notions et mécanismes de base de la science économique moderne. Le cours se décompose en cinq chapitres : la croissance ; l’usage des revenus ; l’investissement et l’activité économique ; l’emploi ; la place de l’État dans l’économie. Si les grands auteurs de la pensée économique sont mobilisés, le cours se réfère également à la situation contemporaine de l’économie nationale.

**UE Institutions administratives**

Le cours d’ «Institutions Administratives» constitue un des aspects d’un cours beaucoup plus général: le «Droit Administratif». Dans ce dernier, il y a de nombreux points à étudier : les sources du droit administratif (écrites et non écrites), les moyens de l’administration (la fonction publique et les biens de l’administration), l’action de l’administration (les contrats et les actes administratifs unilatéraux), les fonctions de l’administration (la police administrative et le service public), le contentieux administratif (l’organisation juridictionnelle et les différents recours), la responsabilité administrative (sans faute et pour faute). Le cours d’institutions administratives se contente d’aborder le problème de l’organisation de l’administration. Autrement dit, il s’agit de savoir quels sont les organes, quels sont les services qui constituent l’administration contemporaine.

**UE Anglais**

(Semestres 1 et 2) Les institutions des pays de Common Law - Les élections. Les informations et les média dans les pays anglo-saxons. Etude d’articles de presse

**LICENCE SCIENCE POLITIQUE 2ème année (L2)**

***SEMESTRE 3***

**UE Communication politique**

La communication apparaît depuis toujours consubstantielle à toute activité de représentation politique. Elle est donc fondamentale pour comprendre la politique. Ce cours ambitionne de proposer une initiation à la sociologie de la communication politique. Il s’organise autour de six grandes parties : la première partie cherche dénouer le sens de la notion de communication politique ; la deuxième revient sur les interactions complexes entre communication et politique ; la troisième propose une histoire illustrée de la communication politique, depuis l’âge de la pierre jusqu’à l’âge d’internet ; la quatrième explore les diverses formes de communication actuelle (politique, électorale, partisane) ; la cinquième interroge la notion d’opinion publique et l’industrie sondagière ; la sixième aborde les principaux paradigmes attenant à la question des médias.

**UE Mobilisations et mouvements sociaux**

Les cours présente les enjeux de l’action collective en abordant successivement
les théories explicatives de l’action collective, les formes de l’action
collective, l’évolution de ses causes, les logiques de l’engagement ainsi que
les transformations du militantisme et des mouvements sociaux dans un contexte
de construction européenne et de mondialisation.

**UE Culture générale 1 : Grands problèmes politiques et sociaux**

Cet enseignement est destiné à présenter, à travers une analyse de la nationalité et de la citoyenneté aux XIXe et
 XXe siècles, un certain nombre d'outils et de notions de science politique. S'agissant d'un cours de culture générale,
les thèmes de la nationalité et de la citoyenneté sont abordés en s'appuyant sur des séquences telles que la Révolution Française, la III République et la tradition républicaine du droit du sol, les politiques de l'immigration, mais aussi
le terrain colonial, le régime de Vichy, et les débats plus récents sur ces questions en France et en Europe.

**UE Sociologie historique de l’Etat**

**UE Enjeux politiques et économiques de la mondialisation**

Le cours vise à poser les différents points de repères établissant le contexte de départ de la mondialisation depuis 1945. Il s’agira pour chaque période considérée de confronter les modèles théoriques de l’économie et les résultats empiriques, le contexte géographique des choix économiques et les relations entre politiques économiques et sociales.

**UE Aide à l’insertion professionnelle 1 : les métiers de la science politique : premières approches**

L’objet de cette UE est triple : elle vise tout d’abord à présenter les principaux diplômes proposés en master 1 et 2 de science politique ; elle est ensuite l’occasion de faire intervenir chaque année une demi-douzaine de professionnels issus de différents secteurs afin qu’ils présentent concrètement leur métier aux étudiants (journalisme, études, communication, coopération internationale, collectivités…). Il s’agit ainsi de donner une information précise et illustrée des différents débouchés professionnels après une licence de science politique. Les séances restantes sont enfin consacrées à deux aspects centraux dans toute démarche de recherche d’emploi : la rédaction du CV et de la lettre de motivation.

**UE Anglais**

(Semestres 1 et 2) La politique d’affirmative action aux Etats-Unis – Les grands discours politiques : le contexte politique et social, la rhétorique.

***SEMESTRE 4***

**UE Sociologie des organisations publiques**

Ce cours présente les apports de la sociologie des organisations pour l’étude du système politico-administratif français à travers ses auteurs-clés. Le cours commence par l'analyse du modèle bureaucratique, dont sont d’abord rappelées les spécificités organisationnelles (Weber) pour ensuite aborder les analyses sociologiques consacrées à son fonctionnement et ses évolutions. Après avoir présenté en détail dans la première partie les principes de l’analyse stratégique (Crozier et Friedberg) dans la suite des travaux de la sociologie américaine des organisations (Simon, March), le cours présente dans la deuxième partie les apports des travaux du Centre de sociologie des organisations pour comprendre le fonctionnement concret du système politico-administratif français et déconstruire le mythe d’un Etat monolithique et rationnel. La dernière partie s’intéresse au renouveau des approches de science politique pour aborder les évolutions contemporaines du système politico-administratif français. Dans le cadre de la montée en puissance de la doctrine du New Public Mangement, cette partie revient notamment sur la Réforme de l’Etat (Bezès) et la remise en question de ses principes historiques d’organisation

 **UE Politique comparée 1 : les démocraties occidentales**

Ce cours propose de revenir sur les grands principes de l’approche comparative en science politique, de repérer les grands critères communs aux systèmes politiques des pays européens, et d’explorer les caractéristiques de ces systèmes.

**UE Culture générale 2 : conférences d’actualité**

L’objectif du cours est de permettre aux étudiants de développer une réflexion critique et distanciée à propos de plusieurs grandes questions au cœur de l’actualité sociale, économique et politique (« ubérisation » de l’économie, crise des subprimes, crise de la démocratie représentative, etc.). Chaque question fera l’objet d’une mise en perspective historique et sociologique, à travers l’étude de récents ouvrages de sciences sociales.

**UE Histoire des idées politiques (mutualisé)**

Ce cours survole les grands systèmes de pensée qui ont essayé, depuis l’antiquité, de rendre compte de l’organisation des sociétés politiques. Sont successivement envisagés les grands systèmes politiques de l’Antiquité et du Moyen âge de Platon à saint Thomas (I et II), les théories étatistes et absolutistes de Machiavel à Hobbes (III), les débuts du libéralisme (IV : Locke et Montesquieu), l’apport contrasté de Voltaire et de Rousseau (V), avant de conclure sur la mise en œuvre de la «modernité» politique par la Révolution française (VI).

 **UE Pensée politique contemporaine**

Destiné à présenter des débats très contemporains, ce cours est construit à partir des travaux de penseurs actuels comme RAWLS, DWORKIN, NOZICK, TAYLOR, ou HABERMAS. En abordant le thème de la diversité sociale et culturelle, il s'agit de présenter à la fois les débats autour de la justice distributive (la répartition des richesses), mais également la question des modalités du vivre ensemble de citoyens égaux et différents. La gestion de la diversité permet ainsi d'évoquer les questions de la République, du multiculturalisme, de la discrimination positive, mais également des courants de pensée multiples : républicains, libéraux, libertariens, communautariens, marxistes...

 **UE Aide à l’insertion professionnelle 2 : entretien individuel autour du projet professionnel**

Cette UE constitue la première étape de la définition du projet professionnel (la deuxième étape intervenant avec l’UE PPP de la L3, S5). Il s’agit, lors d’un entretien individuel avec l’un des enseignants référents, de commencer à cerner les ambitions professionnelles des étudiants, de les éclairer sur les différents secteurs qu’ils visent (leurs débouchés notamment) et de discerner les différents parcours ou les différentes formations pour y parvenir.

 **UE Anglais (20h CM-3C)**

 (Semestres 1 et 2) La politique d’affirmative action aux Etats-Unis – Les grands discours politiques : le contexte politique et social, la rhétorique***.***

**LICENCE SCIENCE POLITIQUE 3ème année (L3)**

***SEMESTRE 5***

**UE Initiation aux méthodes qualitatives**

Cet enseignement mêle connaissances théoriques et savoirs pratiques. Après avoir présenté les approches méthodologiques en sciences humaines et sociales, ce cours insiste sur les apports et les limites du qualitatif, à partir notamment de la lecture de textes fondamentaux. La seconde partie de ce cours est consacrée à la mise en pratique de ces enseignements. Organisés en petits groupes autour d’une thématique commune, les étudiants sont amenés à réaliser leur propre enquête qualitative en choisissant la méthode adéquate (entretiens ou focus group), en élaborant une grille d’entretien, en analysant et en restituant les résultats lors d’une présentation.

**UE Politique comparée 2 : les dictatures**

Après un 20ème siècle dominé par divers régimes non démocratiques qualifiés de totalitaires et autoritaires. Le 21ème siècle était censé être l’« âge de la démocratie ». Or bien des soi-disant « nouvelles démocraties » s’avèrent être des dictatures démocratiquement déguisées. Le cours sera composé, dans une perspective comparative, de repères historiques et théoriques de lecture nécessaires à une mise en perspective des diverses formes de dictatures modernes afin de souligner le rôle toujours majeur joué par les régimes non-démocratiques dans les affaires mondiales

**UE Initiation aux politiques publiques**

Ce cours constitue une introduction à l’analyse des politiques publiques. Il s’appuie sur une mise en perspective historique de l’essor de l’analyse des politiques publiques, avec un double mouvement. Il s’agit d’une part d’une introduction à l’histoire des politiques publiques en France de 1945 à nos jours, à partir d’exemples concrets. Sont ainsi abordées à la fois l’institutionnalisation des grandes politiques publiques sociale et économique, ainsi que les grandes transformations marquant la recomposition de l’action publique contemporaine. D’autre part, le cours introduit à l’analyse des politiques publiques la situant par rapport aux différents courants de la science politique, mais également en référence aux autres disciplines (économie et sociologie) qui l’ont influencée.

 **UE Histoire de la construction européenne**

Au travers d’une perspective historique et sociologique, le cours vise à donner
les clefs de compréhension du phénomène d’intégration européenne. Après avoir
analysé le processus de création de l’UE et les débats théoriques qui
l’accompagnent, on s’intéressera aux différents aspects de la construction
européenne pour comprendre la nature de son modèle démocratique, interroger son
rapport aux Etats-Nations et questionner sa capacité à s’imposer comme une
nouvelle matrice de normes, de croyances, d’identifications et de pratiques
politiques.

**UE Grands enjeux internationaux**

Ce cours aborde les aspects suivants :

* Introduction,
* Enjeux idéologiques,
* Les transformations de l’ordre mondial,
* Enjeux économique,
* Enjeux sécuritaire,
* Environnement, ressources et énergie,
* Démographie et migrations.

**UE Introduction aux collectivités territoriales**

L’objectif de ce cours de science politique est de mettre en perspective les principaux enjeux de l’organisation du territoire dans la France contemporaine. Pour ce faire, il adopte une perspective à la fois historique et comparée. Sont tour à tour évoqués le développement des Etats en Europe, celui des institutions locales depuis la révolution française, les évolutions du rapport de l’Etat avec le territoire, la place des communes, des départements et des régions dans l’organisation du territoire, les effets de l’Europe sur leurs recompositions, etc.

**UE Projet Professionnel Personnel 1 : définition du projet professionnel**

Cette UE qui complète l’UE Insertion professionnelle de la L2 Semestre 4 vise à aider les étudiants à préciser leur projet professionnel personnel en les invitant à produire un dossier dans lequel ils sont amenés à définir ce projet et surtout à exposer les moyens pour y arriver (études à suivre, points à développer pour maximiser leurs chances d’être acceptés dans les M2, débouchés, carrière…).

 **UE Anglais**

(Semestres 1 et 2) Le rôle et le fonctionnement du débat dans la démocratie parlementaire au Royaume-Uni : jouer un rôle dans le débat – L’évolution des inégalités et la justice sociale en Grande Bretagne – L’Union européenne et la Grande Bretagne , la participation des pays membres de l’UE

***SEMESTRE 6***

**UE Initiation aux méthodes quantitatives**

Ce cours, dispensé au deuxième semestre, est en lien étroit avec l’UE méthodes qualitatives, tant dans son contenu que dans sa forme. Il s’agit de présenter l’autre type d’approche méthodologique utilisé en SHS en insistant sur leur complémentarité. Poursuivant les recherches entreprises au premier semestre autour du thème identifié, les étudiants sont, au cours de cette UE, invités à tester les hypothèses dégagées dans le dossier réalisé quelques mois plus tôt. Pour y parvenir, l’accent est mis sur deux éléments

-l’élaboration d’un questionnaire méthodologiquement valable, ce qui suppose d’avoir en amont réfléchi aux problèmes épistémologiques qui se posent et au protocole d’enquête

-l’utilisation de logiciels : Excel tout d’abord, car il est indispensable pour exploiter les données recueillies ; Power point ensuite pour réaliser la présentation orale.

**UE Politique de l’Union européenne**

Le cours se présente comme une initiation à l’étude de l’Union européenne (UE) dans ses différentes dimensions. Il repose sur (i) un résumé du processus historique de construction européenne entamé dans sa phase contemporaine au milieu du XXème siècle ; (ii) une présentation des mécanismes institutionnels essentiels indispensables à la compréhension de l’UE ; (iii) un examen des questions proprement politiques qui s’expriment au sens de l’UE (participation, action collective, groupements politiques, etc.) ; (iv) une présentation des politiques publiques européennes les plus significatives.

**UE Les grands classiques de la sociologie**

Dans cet enseignement, il s’agit de présenter les différents courants portés par les principaux auteurs de la pensée sociologique tout au long des 19ème et 20ème siècles. Ces auteurs sont abordés en trois temps : les précurseurs (Compte et Tocqueville), les fondateurs (Marx, Durkheim, Weber) et les conciliateurs (Élias, Berger, Luckman et Goffman). Pour chacun des auteurs, le cours revient sur leurs filiations intellectuelles, théories, concepts, principaux ouvrages et méthodes d’analyse de l’homme et de la société.

**UE Grands auteurs de l’économie**

Les prémisses de la pensée économique l’antiquité grecques et la pensée scolastique.

Les précurseurs de l’économie politique, les mercantilistes et les physiocrates.

 La pensée classique Adam Smith et David Ricardo.

Karl Marx et la critique de l’économie politique.

La pensée néo-classique, Jevons, Walras, Menger. Keynes et la théorie macroéconomique

 **UE Les populismes en Europe**

Favorisant une forme interactive partiellement basée sur les travaux des
étudiants, cet enseignement sans TD vise à la fois à proposer une analyse
critique des notions de populisme et d’euroscepticisme, en lien aux phénomènes
récents d’opposition à l’Union Européenne, ainsi qu’à étendre la culture
politique des étudiants et leur connaissance des réalités socio-historiques et
des mouvements politiques contemporains des différents Etats-membres.

**UE Projet Professionnel Personnel 2 : élaboration et gestion d’un projet collectif ou stage ou didactique-métiers de l’enseignement**

Répartis en petits groupes (4 à 8 maximum), les étudiant(e)s doivent concevoir et réaliser un projet collectif. La liste de ces projets varie chaque année, les étudiants étant libres de choisir (en collaboration avec l’enseignant), leurs projets : organisation du gala annuel du département de science politique, montage d’un concert caritatif, élaboration d’une émission de radio, d’un site web d’information, production d’un documentaire, organisation d’un tournoi sportif entre promotions, etc. Les projets doivent être réalisés sur la période du semestre 2. Ils font l’objet d’une présentation publique au sein de la Faculté. Cette UE permet ainsi aux étudiant(e)s de développer des compétences valorisables tout à la fois sur leur CV et sur le marché du travail (travail en groupe, gestion de projet, recherche de financements, prises de contacts, élaboration de différents supports écrits, audio, vidéo, présentation powerpoint…).

Celles et ceux qui ne choisissent pas de participer à un projet collectif ont la possibilité d’effectuer un stage de deux semaines maximum (dans un journal, une collective territoriale, un cabinet de conseil, un institut de sondages, une entreprise, une association d’entraides, etc.). Ce stage leur permet de mieux découvrir le monde du travail et d’engranger une première expérience dans le secteur professionnel auquel ils visent. Les étudiants font l’objet d’une évaluation par leur tuteur de stage et doivent rédiger un rapport de stage (évalué par l’enseignant référent).

 **UE Anglais**

(Semestres 1 et 2) Le rôle et le fonctionnement du débat dans la démocratie parlementaire au Royaume-Uni : jouer un rôle dans le débat – L’évolution des inégalités et la justice sociale en Grande Bretagne – L’Union européenne et la Grande Bretagne , la participation des pays membres de l’UE

**LICENCE 1 DROIT 1ère année (L1)**

**Introduction à la science politique, L 1 Droit, S 1**

L’objectif de ce cours est de proposer aux étudiants une initiation à la science politique en leur permettant d’acquérir les connaissances (conceptuelles, théoriques, problématiques) de base de cette discipline. La science politique a pour vocation de comprendre la politique et son fonctionnement au sein des sociétés modernes. Le vote, les sondages, les partis, l’engagement politique, les mouvements sociaux, les élites politiques… sont autant d’objets auxquels elle s’intéresse et pour lesquels elle offre de précieux outils d’analyse. Elle permet ainsi en quelque sorte de mieux comprendre la réalité politique du monde qui nous entoure.